

COVID19 : Le Conseil exécutif de Corse, l'Assemblée de Corse, le Conseil économique, social, environnemental et culturel de Corse et l'Assemblea di a Ghjuventù lancent un appel commun

Veneri u 27 di marzu di u 2020,

La Conférence des présidents de l'Assemblée de Corse a tenu ce matin une réunion élargie au Président du conseil exécutif de Corse, au président du CESEC et aux vices-présidents de l'Assemblea di a ghjuventù, pour faire un point sur la situation sanitaire de la Corse face à l'épidémie.

Au terme de cette réunion, la Conférence des présidents de l'Assemblée de Corse, au nom de l'instance délibérative de la Collectivité de Corse, le Conseil exécutif de Corse, instance exécutive de la Collectivité de Corse, le CESEC et l'Assemblea di a Ghjuventù, instances consultatives de la Collectivité de Corse :

1/ demandent l'accroissement conséquent des tests de dépistage jusqu'à leur généralisation pour toute la population corse, dans le cadre d'une stratégie de déploiement des dits tests validée par le corps médical ;

2/ rappellent la position convergente, en Corse, des Ordres des médecins, des URPS ainsi que du collectif Anti-Covid19 initié par l'Université de Corse, qui appellent à un élargissement des possibilités d'utilisation d'hydroxychloroquine associée à l'azythromicine au bénéfice d'une large tranche de personnes contaminées par le Covid19, au préalable dépistées dès les premiers symptômes, et souhaitant que cette posologie puisse être prescrite par les médecins, y compris non hospitaliers et dans le cadre d'une surveillance stricte, en accord avec les patients.

3/ constatent que cette préconisation est largement partagée par l'ensemble de la communauté scientifique, et d'ores et déjà mise en oeuvre dans de nombreux pays

4/ demandent en conséquence que la population insulaire puisse bénéficier sans délai de cette possibilité élargie d'utilisation du traitement médical à base d'hydroxychloroquine et d'azythromicine, ceci dans des conditions juridiquement, matériellement, et médicalement sécurisées.

